

Fiche technique n°1 Saisie des vœux et consultation des résultats

Le serveur sera ouvert du mardi 7 avril – 12h au lundi 20 avril 2026 – 23h59.

L'agent a la possibilité de saisir **jusqu'à 40 vœux précis et/ou vœux GROUPE** (se reporter à la fiche technique n°4). Les vœux sont formulés par **ordre préférentiel**.

Il appartient à chaque enseignant de prendre toute disposition nécessaire pour effectuer sa saisie de vœux par INTERNET. Il est recommandé de ne pas attendre le dernier jour pour se connecter et éviter, si possible, les mercredis pendant lesquels le réseau s'avère plus chargé.

Aucune participation ne sera prise en compte après la fermeture du serveur.

1. Saisie des vœux

La saisie s'effectue depuis I-Prof. Pour y accéder, vous devez vous connecter à toutatice (<https://www.toutatice.fr/portail/>) avec vos identifiants.

Une fois sur I-Prof :

- Cliquer sur 
- Puis sur « mobilité 1^{er} degré »

c. Et



- Suivre la procédure indiquée

La présentation générale s'affiche (note départementale, accès à votre dossier, consultation des listes de postes, saisie de votre demande de mutation).

Pour les enseignants entrants dans le département, vous devez vous connecter sur I-Prof de votre département d'origine, et lorsque vous cliquerez sur phase intra départementale, vous serez redirigé(e) automatiquement sur le serveur du département d'Ille et Vilaine.

2. Consultation, modification et annulation totale des vœux

Ces trois opérations peuvent être réalisées tant que la session est ouverte en se connectant à nouveau par internet.

3. Confirmation de saisie des vœux

À compter du 21 avril 2026, vous pourrez vous reconnecter sur SIAM 1^{er} degré afin de consulter votre accusé de réception sans barème. Ce document ne comportera pas les éléments de barème, les bonifications liées aux mesures de carte scolaire, ni les bonifications sollicitées (rapprochement de conjoints, nombre d'enfants à charge, etc.).

L'accusé de réception atteste de votre participation effective au mouvement. Il récapitule les vœux formulés jusqu'à la fermeture du serveur. **Il doit être conservé et ne doit pas être transmis à la division des personnels enseignants du 1^{er} degré (DIPER).**

Si les informations figurant sur l'accusé de réception sont exactes, aucune démarche complémentaire n'est requise.

En revanche, toute demande de modification d'un vœu (annulation ou classement dans un groupe) consécutive à une erreur de saisie doit être adressée par courriel à la DIPER, à l'adresse ce.35div1aff@ac-rennes.fr, au plus tard le 27 avril 2026 – 23h59.

Aucun ajout de vœu ne sera possible après la fermeture du serveur.

4. Communication des éléments du barème indicatif

À compter du 13 mai 2026 – 19h00, vous pourrez vous reconnecter sur SIAM 1^{er} degré afin de consulter un deuxième accusé de réception de votre demande de mutation avec votre barème initial.

Ce barème fera apparaître l'ensemble des éléments pris en compte (ancienneté de fonction, ancienneté de poste, etc.), ainsi que les éventuelles bonifications et priorités.

À compter de la réception de ce barème initial et jusqu'au 28 mai 2026 à 23h59, vous pourrez, le cas échéant, demander une correction de votre barème, d'une priorité ou d'une bonification.

Un formulaire de demande vous sera transmis à cet effet.

Passé ce délai, les barèmes, priorités et bonifications ne pourront plus faire l'objet de contestation.

À compter du 29 mai 2026, vous pourrez vous reconnecter sur SIAM 1^{er} degré afin de consulter un troisième accusé de réception mentionnant vos barèmes, vos priorités et vos bonifications définitifs.

5. Consultation des résultats

Les résultats de mutation seront disponibles le 3 juin 2026 sur SIAM 1^{er} degré.

En cas de difficulté technique, vous pouvez contacter la plateforme d'assistance informatique via le lien AMIGO, accessible depuis le portail TOUTATICE.



La plateforme d'assistance est à la disposition de l'ensemble des personnels de l'académie de Rennes pour toute demande liée à l'informatique dans le cadre professionnel. Elle peut être contactée par les moyens suivants :

- Ticket informatique via AMIGO
- Téléphone : 08 09 10 35 00 (réservé en priorité aux problèmes d'accès au réseau interne ou à Internet)

Une cellule « Mobilité » sera mise en place à la DSDEN d'Ille-et-Vilaine du 7 au 20 avril 2026, hors week-ends, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, afin d'accompagner les enseignants dans leurs démarches de mobilité.

Vous pourrez contacter cette cellule :

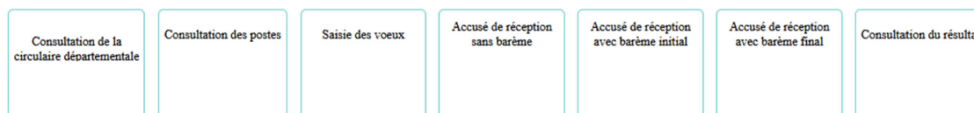
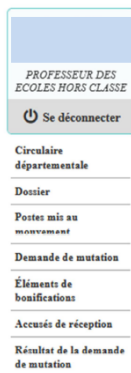
- Par courriel, à l'adresse ce.35div1aff@ac-rennes.fr. Ce mode de contact facilitant le traitement des demandes et permettant des réponses rapides et argumentées.
- Par téléphone, au 02.99.25.10.42 ou au 02.99.25.10.43

La connexion au serveur via I-Prof

Vous vous trouvez ensuite sur la page d'accueil de l'application.

Sur la page d'accueil, vous pouvez :

- Consulter le calendrier des étapes du mouvement,
- Consulter la circulaire relative au mouvement départemental,
- Consulter les postes publiés au mouvement,
- Saisir vos vœux,
- Saisir des éléments de bonifications
- Générer vos accusés de réception,
- Consulter les résultats du mouvement



Vous pouvez créer votre demande de mutation,

Circulaire départementale

Dossier

Postes mis au mouvement

Demande de mutation

Éléments de bonifications

Accusés de réception

Résultat de la demande de mutation

Fiche de synthèse

Mouvement intra-départemental ILLE-ET-VILAINE Demande de mutation

Votre demande

Vous n'avez pas encore créé votre demande de mutation.

[Créer ma demande de mutation](#)

Puis procéder à la saisie des vœux en suivant la recherche guidée.

Ajout d'un vœu

Vous pouvez rechercher un vœu en saisissant le numéro du poste ou du groupe ou en procédant à une recherche guidée.

Saisie guidée

[Rechercher un poste ou un groupe](#)

OU

Ajouter un vœu sur un poste

Numéro du poste [Rechercher](#)

OU

Ajouter un vœu sur un groupe

Numéro du groupe [Rechercher](#)

Pour la formulation des vœux GROUPE, se reporter à la fiche technique 4 – Formulation des vœux groupe

Recherche des postes au mouvement

Type de poste	<input type="text" value="Tous les postes"/>
Nature de support	<input type="text" value="Tous types de nature de supports"/>
Spécialité	<input type="text" value="Allemand"/>
Circonscription	<input type="text" value="0350755F - CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN ST JACQUES"/>
Commune	<input type="text" value="Toutes les communes de la circonscription"/>
École / Établissement	<input type="text" value="Tous les établissements de la circonscription"/>

Pour rechercher un poste, vous devez renseigner au moins une zone, une circonscription ou une commune

[Rechercher les postes](#)